

Le pouvoir d'agir, une nouvelle voie pour la transformation sociale !

Les centres sociaux agissent depuis 90 ans dans plus de 1500 quartiers, villes et territoires ruraux en France. Foyers d'initiatives pour les habitants, ils promeuvent la participation de ceux-ci à la vie de leur territoire.

L'action des centres est guidée par le projet social animé par des habitants et des professionnels associés. Ce projet est renouvelé tous les 4 ans sur la base d'un diagnostic réalisé sur le territoire et définit les priorités politiques et d'action du centre social. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales donne un agrément ou « label » au projet et soutient le centre social financièrement.

Le centre social se fixe pour priorité d'agir AVEC les habitants. En effet, outre l'organisation de services ou activités (halte-garderie, centres de loisirs, permanences administratives, activités de loisirs, ...), les centres sociaux développent ou accompagnent également de nombreuses actions collectives qui contribuent à la vitalité du territoire (des collectifs d'habitants impliqués pour la réhabilitation d'un quartier ou d'une rue, un collectif réalisant une fête de quartier, un système de garde d'enfants, un système d'échange, ...).

Les centres sociaux portent la double ambition, d'une part de permettre à des personnes de s'épanouir et de s'émanciper en participant à des actions collectives « apprenantes », d'autre part de contribuer à la transformation sociale en soutenant des projets d'intérêt commun sur les territoires. Ils sont des acteurs de l'éducation populaire et de la démocratie, des espaces de proximité, en phase avec les préoccupations des habitants sur des questions de logement, de transport, économiques, etc.

Le réseau national des centres sociaux a adopté une charte en 2000 dans laquelle trois valeurs fondamentales sont mises en avant comme socle à toute action : la dignité humaine, la démocratie, la solidarité.

Face à une société violente, pouvons-nous rester passifs ?

Ces trois valeurs sont aujourd'hui mises à mal et les habitants de notre pays subissent différentes violences. Sur le plan économique, tout d'abord, où la société crée des besoins qui cherchent à engendrer de la frustration, elle impose une compétition de chaque instant, augmente les inégalités (de nombreuses personnes sont exclues du marché du travail, certaines ont trop - d'autres trop peu) et empêche de nombreuses personnes de vivre dans la dignité ... bref, elle défend une société de l'avoir plutôt que de l'être et l'être ensemble.

Le système démocratique est lui aussi porteur de violences. En effet, la démocratie représentative, telle qu'elle est vécue dans notre pays, enlève toute capacité à participer, à exercer sa citoyenneté en dehors de quelques expériences réellement participatives de ci de là.

Le système social est lui aussi porteur de violence. Sous couvert d'aide aux personnes, le système social (et les professionnels du social) fonctionne dans une logique médicale (diagnostic, prescription, traitement) qui donne toute l'expertise au travailleur social et met l'individu « aidé » dans une posture de soumission au professionnel et plus globalement à la société.

Ces modes de fonctionnement, économiques, démocratiques, sociaux nous les considérons comme inacceptables et cela nous impose la recherche de nouvelles façons d'agir, de nouvelles façons de faire société. Ces nouvelles façons d'agir nous conduisent à désobéir à l'ordre établi, à la culture dominante.

Pour nous, désobéir, signifie certainement de trouver un chemin pour que les citoyens puissent agir, peser sur les politiques publiques être des experts reconnus de leur propre vie.

A titre d'exemple, de nombreux décideurs voient d'un mauvais œil l'émergence de monnaies complémentaires et de banques du temps – sous prétexte d'une façon d'échapper aux lois du marché, à la fiscalité, aux charges sociales ... alors que ces expériences sont pour nous des systèmes innovants qui permettent de mettre l'économie au service de l'homme et non pas l'inverse.

Paul Ricoeur, le philosophe, écrivait en 1990 : « La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voir la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi ». C'est autour de cette idée de souffrance mais aussi d'une véritable atteinte à la capacité des personnes à pouvoir agir, du sentiment d'impuissance, de cette oppression intériorisée, que nous explorons, que nous cherchons, que nous souhaitons créer.

Passer de l'impuissance au sentiment de pouvoir agir !

Qu'entend-on pas pouvoir d'agir ? « La possibilité concrète pour des personnes ou des collectivités d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle ils s'identifient¹ ».

On entend par contrôle la capacité à influencer ou à réguler les éléments significatifs de notre vie quotidienne.

Il s'agit de passer du sentiment d'impuissance au sentiment de pouvoir agir. Le succès correspond au fait d'avoir réussi à dépasser l'obstacle.

Le développement du pouvoir d'agir vise ainsi la résolution du problème (et non pas l'adaptation des personnes aux difficultés) ; il s'appuie sur les compétences des personnes, qui doivent être actrices du changement. Cela suppose d'envisager autrement le rôle de ceux qui accompagnent ces démarches en considérant qu'il ne convient plus seulement d'agir pour, mais AVEC les personnes à partir des questions définies par les personnes elle-mêmes ... tel un « compagnon de projet ». Les élus, les « décideurs », quant à eux, ne sont plus ici ceux qui proposent (voire imposent) le cadre de discussion ... mais des interlocuteurs qui entrent en négociation avec des habitants qui cherchent à résoudre une « situation-problème » concrète qui les concerne ; un nouveau paradigme !

Changer radicalement nos postures

Passer d'une logique « descendante » à une logique du pouvoir d'agir nécessite de changer radicalement de posture. En effet, lorsque le travailleur social, l'élu considèrent souvent qu'ils doivent trouver les solutions pour les personnes, il s'agit d'inventer cette nouvelle façon d'intervenir, basée sur la conviction que les personnes peuvent être actrices de leur changement : « le passeur ». Ainsi, le rôle du travailleur social, de l'élu n'est plus celui de trouver les solutions pour les personnes – mais de sécuriser le parcours, de vérifier que le chemin est possible ; de devenir un allié stratégique, de soutenir mais sans faire le chemin à la place des personnes ou des groupes, sans juger, sans porter la responsabilité d'un éventuel échec des personnes.

En s'appuyant sur la citation de Confucius : « *Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson* ». Oui, mais si la rivière est polluée ? Si il n'y a pas de poisson dans la rivière ?

Le passeur distingue l'autre rive, vérifie que les berges sont aménagées, vérifie qu'il est possible de descendre et ... de remonter, qu'il n'y a pas d'obstacle dans la rivière. Il vérifie également qu'il y a du poisson (pas de barrage en amont qui empoisonne la rivière) et enfin il est quelqu'un qui aide à passer « d'une rive à l'autre » ; il va travailler sur les berges afin de garantir autant que possible la faisabilité, la sécurité ... Mais, c'est la personne qui traverse !

Une écoute « active »

Cette approche nécessite d'être à l'écoute, une écoute « active » ; non pas l'écoute qui vise à déposséder ensuite la personne pour lui trouver une solution mais une écoute qui va permettre à la personne de penser son pas suivant, d'envisager de partager son problème avec d'autres pour agir collectivement et éventuellement de peser sur les politiques publiques pour qu'elles prennent en compte les évolutions ainsi portées par les personnes et les groupes.

La développement du pouvoir d'agir n'est donc envisageable que si les acteurs du social, les élus, les techniciens, les acteurs associatifs du caritatif, du développement prennent conscience qu'il

1 D'après Yann Lebossé – intervention « Pouvoir d'agir des habitants et accorderies » Die – le 3 juin 2013

faut aujourd'hui non plus agir pour les personnes mais AVEC elles à partir des questions définies par elles et sur les chemins qu'elles ont choisis.

Une nouvelle voie ?

Ce changement de posture n'est pas anodin, n'est pas un simple détail. Il porte en lui les germes d'une nouvelle façon de faire société. Sortir de cette logique sociale où l'on agit pour, où les citoyens attendent bien souvent qu'on agisse pour eux, où ils attendent le grand soir, est certainement un chemin nouveau à explorer qui devrait permettre de construire les bases d'une société nouvelle.

Alors, peut-on envisager que demain les habitants pourront réellement peser sur les futurs aménagements prévus dans leur quartier ? Peut-on envisager que des habitants qui ont besoin de modes de gardes pourront co-construire des solutions avec les élus et les institutions en charge de ces questions ? Peut-on envisager que les habitants pourront infléchir le trajet d'un bus afin qu'il arrive enfin dans un quartier mal desservi ? Peut-on envisager que des élus sauront penser les équipements d'une ville avec les habitants concernés ? Et ceci non pas par défaut, par obligation mais par choix de société !

Les centres sociaux ont acté leur volonté d'accompagner les habitants des quartiers et des villages dans cette optique notamment lors de leur congrès national qui s'est déroulé les 20, 21 et 22 juin 2013 à Lyon. Nous souhaitons maintenant cheminer avec tous ceux qui partagent ces enjeux et qui souhaitent explorer opiniâtrement de nouvelles façons de faire société.

L'Etat devra bien évidemment changer de posture, changer de rôle !

Dans le rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville² » remis au Ministre de la Ville en juillet 2013, Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache écrivent : « Une politique d'empowerment à la française suppose que la participation ne soit pas conçue comme un moyen d'accompagner la disparition des moyens, de remplacer le droit commun ou les services publics : au contraire, elle s'accompagne d'une intensification des politiques publiques, mais de politiques publiques co-élaborées et qui s'appuient sur les initiatives citoyennes. Elle repose sur le pouvoir d'agir des citoyens et sur la reconnaissance des collectifs, amenant à dépasser la hantise française du communautarisme ».

Une transformation engagée ?

Françoise Rahard, Denis Ladous, Sylvie Oehlenschlager et Alain Cantarutti de l'URACS.
Octobre 2013

2 « Pour une réforme radicale de la politique de la ville – Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » Rapport au Ministre délégué chargé de la ville – Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache – synthèse – juillet 2013